



DECISION N° 3782 /D/MINSANTE/SG/DEP/CEPS-BID/STGC/PASMNI DU

21 OCT 2024.

PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°D13-305/AONO/MINSANTE/CSPM-CEPS-BID/2024 POUR L'ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS DU COMPLEXE DORTOIR DES SAGE-FEMMES DE MAROUA.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
Vu la loi 2018/011 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publics ;
Vu la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercices de 2022
Vu le Décret N°2013/093 du 03 Avril 2013 portant organisation du Ministère de la santé Publique ;
Vu le Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercices 2024.
Vu Les Accords des financements entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque Islamique de Développement dans le secteur santé (2CM-085/087 du 27 décembre 2016 pour le Projet d'Appui à la Santé Maternelle, Néonatale et Infantile) ;
Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°D13-305/AONO/MINSANTE/CSPM-CEPS-BID/2024 pour l'acquisition des équipements du complexe dortoir des sage-femmes de Maroua ;
Vu La date de clôture du Projet d'Appui à la Santé Maternelle, Néonatale et Infantile fixée au 31 décembre 2024 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er}: l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°D13-305/AONO/MINSANTE/CSPM-CEPS-BID/2024 pour l'acquisition des équipements du complexe dortoir des sage-femmes de Maroua est annulé.

Article 2 : Le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Projets de santé financés par la Banque Islamique de Développement est chargé de veiller à l'application de la présente décision qui sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera./.

Copie :

- MINMAP ;
- DG-ARMP ;
- DEP MINSANTE ;
- CSPM-CEPS-BID ;
- CHRONO ARCHIVES.

